

**Fédération Française des Exploitants de Voiture de Transport avec Chauffeur
Grande Remise & Limousines – FFEVTC-GR**

Courrier A/R : n° 880000733849379

À l'attention de

Monsieur Philippe TABAROT

Ministre auprès de l'Aménagement du territoire
et de la Décentralisation, chargé des Transports
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 29 Juin 2026

Objet : Demande urgente de prise en considération des entreprises de Grande Remise et Limousines dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement du secteur T3P

Monsieur le Ministre,

La Fédération Française des Exploitants de Voitures de Transport avec Chauffeur - Grande Remise (FFEVTC-GR) souhaite attirer votre attention sur une situation récurrente qui pénalise depuis plusieurs années des milliers de professionnels exerçant leur activité dans le respect de la réglementation et dans la continuité d'un savoir-faire historique français.

Aujourd'hui, l'ensemble des professionnels titulaires de la carte professionnelle VTC est regroupé sous une même appellation, alors même que coexistent des réalités économiques, des modes d'exploitation et des clientèles profondément différents.

Cette situation conduit à un amalgame permanent entre, d'une part, les exploitants issus de la tradition de la Grande Remise (Grande Remise supprimée sans concertation aucune ni information préalable en 2009 par le gouvernement de l'époque), travaillant exclusivement sur réservation préalable, développant leur propre clientèle et assurant des prestations de transport haut de gamme, et, d'autre part, certains modèles d'activité reposant principalement sur les plateformes numériques de mise en relation.

Beaucoup de personnes de nos jours ne connaissent pas l'historique de notre profession. Il nous semble important de faire un rappel à ce sujet pour indiquer que la Grande Remise a été créée au 17ème siècle en France, et cela donc bien avant les taxis.

Notre corporation était, avant sa suppression, bien encadrée par le code du tourisme (article L231) -1 à L231-4).

À chaque polémique médiatique, à chaque reportage consacré aux difficultés du secteur ou aux pratiques illégales constatées sur la voie publique, l'ensemble des chauffeurs VTC se retrouve exposé à une suspicion généralisée.

1/3

Cette confusion est devenue profondément injuste et discriminatoire pour les entreprises que nous représentons.

Nos adhérents sont des artisans, des TPE et des PME qui investissent quotidiennement dans des véhicules de qualité, dans leur formation, dans le respect de la réglementation et dans le développement de leur propre clientèle. Ils assurent le transport de dirigeants d'entreprises, de touristes, de diplomates, de collectivités, de personnalités publiques ainsi que de nombreux particuliers recherchant un service personnalisé et sécurisé.

Pourtant, ils subissent aujourd'hui les conséquences directes d'un amalgame, mauvaise réputation et diffamation dont ils ne sont pas responsables.

Cet amalgame entraîne :

- Une dégradation continue de l'image de la profession auprès du grand public et des décideurs;
- Une concurrence parfois déloyale de la part d'acteurs ne respectant pas toujours les obligations réglementaires;
- Une perte de confiance de certaines clientèles institutionnelles et professionnelles;
- Une fragilisation économique croissante des entreprises indépendantes qui supportent des charges importantes tout en subissant une pression tarifaire permanente;
- Une absence de reconnaissance des spécificités de leur activité malgré leur contribution à l'économie locale, au tourisme et à l'attractivité des territoires.

Une difficulté persistante à faire entendre leurs revendications légitimes face à des problématiques qui concernent essentiellement d'autres modèles économiques.

Dans les territoires ultramarins, où les coûts d'exploitation sont particulièrement élevés, notamment en raison du prix des carburants, des assurances et du renouvellement des véhicules, cette situation devient particulièrement préoccupante. De nombreuses entreprises familiales voient leur pérennité menacée alors même qu'elles participent activement à la mobilité et à l'accueil touristique de leur territoire.

La FFEVTC-GR considère qu'il est désormais nécessaire d'engager une réflexion parlementaire visant à reconnaître officiellement la spécificité des exploitants de Grande Remise, comme avant.

Il est à considérer que d'autres pays de l'Union européenne valorisent toujours notre corporation de chauffeurs privés GR.

Nous appelons à la création d'une distinction claire et identifiable entre :

- Les exploitants de Grande Remise exerçant exclusivement sur réservation préalable, dans une logique de service personnalisé, de qualité et de fidélisation de la clientèle;
- Les autres formes d'exploitation du transport public particulier de personnes reposant sur des modèles économiques différents.

Une telle évolution permettrait :

- De clarifier l'organisation du secteur ;
- De mieux lutter contre les pratiques illégales ;
- De valoriser les entreprises respectueuses de leurs obligations ;
- De restaurer une concurrence plus équilibrée et saine ;
- De renforcer la qualité de service offerte aux usagers ;
- Et de redonner une visibilité institutionnelle à une profession historique injustement diluée dans une catégorie devenue trop large.

Les professionnels que nous représentons ne demandent ni privilège ni traitement de faveur.

Ils demandent simplement que leur métier, leur expertise et leur modèle économique soient reconnus à leur juste valeur et qu'ils ne soient plus systématiquement assimilés à des comportements ou à des pratiques qui ne correspondent ni à leur activité ni à leurs valeurs ni à la déontologie de leur métier.

Nous sollicitons donc votre soutien afin qu'un travail législatif ou réglementaire puisse être engagé sur cette question essentielle pour l'avenir de nombreuses entreprises françaises.

Nous serions honorés de pouvoir échanger avec vous et de vous présenter les réalités du terrain auxquelles sont confrontés les exploitants de Grande Remise sur l'ensemble du territoire national ainsi que dans les Outre-mer.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Monsieur Hervé ROUSSELIN
Secrétaire Général FFEVTC-GR
Courriel : herve.rousseau@ffevtc.com

Dagobert PUJOL
Président FFEVTC-GR
Courriel : dagobert.pujol@ffevtc.fr

FF EVTC - GR
63 rue André Bollier
69007 LYON
Email : herve.rousseau@ffevtc.com
Tél. : +33 6 10 16 08 34 / +33 6 11 22 06 12
Web : www.ffevtc.com
LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/pulse/qui-sommes-nous-ffevtc-gr>

